



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 12 octobre 2020

### **NOUVEAU RESEAU OPTIQUE** **Carte Blanche Partenaires lance son appel à conventionnement** **pour le renouvellement de son réseau optique** **du 12 octobre au 4 décembre 2020**

**La plateforme de services santé annonce le renouvellement de son réseau optique pour janvier 2021 et appelle les opticiens à rejoindre le réseau ouvert Carte Blanche. A terme, ce sont 12,5 millions de bénéficiaires qui pourront bénéficier du nouveau réseau optique.**

#### **Le réseau ouvert : un modèle qui a fait ses preuves**

Depuis près de 20 ans, Carte Blanche réunit des opticiens au sein d'un réseau bâti sur des intérêts communs. Dès l'origine, les fondations du réseau optique ont reposé sur l'ouverture et la liberté d'action. Devenu premier réseau ouvert de France, le réseau optique Carte Blanche conserve cette philosophie. C'est ce modèle qui garantit aux opticiens une liberté d'action sans pareille: « *Le modèle de réseau ouvert permet à l'opticien de conserver ses habitudes de vente, de continuer à travailler avec ses fournisseurs et proposer les références qu'il connaît le mieux. Nous lui permettons ainsi de toujours proposer l'offre la plus qualitative à ses clients. Seul notre modèle lui ouvre cette perspective.* » indique Jean-François Tripodi, Directeur général Carte Blanche Partenaires.

Pour l'opticien, c'est la garantie de travailler avec le réseau qui propose le plus grand nombre de références de verres et de lentilles : 24 fabricants de verres et 20 fabricants de lentilles intègrent le catalogue Carte Blanche.

Le nouveau réseau s'axera également autour des fondamentaux qui ont fait la réussite du réseau : réponse en temps réel aux demandes de prises en charge, mise à jour mensuelle des catalogues, mise à disposition d'un outil de gestion au quotidien,... Tout est prévu pour permettre aux opticiens de gagner en efficacité.

#### **Naf Naf et Kaporal : des montures exclusives pour les opticiens partenaires**

Depuis 2016, Carte Blanche propose aux bénéficiaires Carte Blanche-Prysmé, une offre packagée montures et verres garantie sans reste à charge. En 2021, l'offre s'enrichit avec l'arrivée des **montures exclusives Naf Naf et Kaporal**. « *Nous avons écouté les opticiens et nos bénéficiaires : le choix d'un équipement se juge sur sa qualité mais aussi sur la marque des montures. L'arrivée des montures Naf Naf et Kaporal donne un nouveau souffle à l'offre Carte Blanche-Prysmé : des marques à forte notoriété et appréciées des consommateurs* » précise Jean-François Tripodi. Offre très qualitative, Carte Blanche-Prysmé est un véritable outil d'accompagnement des opticiens dans le cadre de la réforme 100%. Elle comprend 42 montures pour répondre à tous les styles et toutes les catégories d'âge et inclut les verres des 5 grands verriers qui ont renouvelé leur partenariat : Carl Zeiss Vision, Essilor, Hoya, Nikon et Seiko.



## Des référencement pour valoriser les compétences des opticiens

La nouvelle convention permet aux opticiens de bénéficier du statut de « Magasin référent ». L'objectif ? Permettre aux bénéficiaires d'accéder à un professionnel de santé capable de prendre en charge des populations à besoins spécifiques. Les référencement dédiés s'appliquent aux domaines suivants : Basse vision, Contrôle de la vue, Lentilles de contact et Vision de l'enfant. « *Nous avons la conviction que nos opticiens partenaires participent au parcours de santé visuelle de nos bénéficiaires, de la prévention à la vente d'un équipement. Ces référencement constituent un marqueur fort de notre partenariat : valoriser les compétences des opticiens auprès de nos bénéficiaires* » précise Jean-François Tripodi.

## 12,5 millions de bénéficiaires et plus de 45 complémentaires santé clientes

L'année 2020 a été marquée par une forte évolution de l'activité de Carte Blanche Partenaires. Le gain de l'appel d'offre Aésio-MACIF ouvre de nouvelles perspectives au réseau. A terme, ce seront 12,5 millions de bénéficiaires qui auront accès au réseau optique, soit 1 Français sur 6, pour plus de 45 complémentaires santé clientes parmi des assureurs, mutuelles, bancassureurs, courtiers... « *En 2020, nous comptons près de 7 700 opticiens partenaires, offrant un maillage territorial fort à nos bénéficiaires. En 2021, notre ambition reste la même : offrir des soins de qualité au prix le plus juste* » conclut Jean-François Tripodi.

### Adhésion : mode d'emploi

Les opticiens souhaitant devenir partenaires Carte Blanche sont appelés à adhérer en ligne à l'adresse suivante :

<https://pec.cartelblanchepartenaires.fr>

**entre le lundi 12 octobre 2020 et le vendredi 4 décembre 2020 à minuit.**

Le partenariat est ouvert à tous les opticiens exerçant sur le territoire français, métropole et DROM.  
Les prises en charge des patients débuteront dès le mois de janvier 2021.

### À propos de Carte Blanche Partenaires

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 190 000 partenaires. [www.cartelblanchepartenaires.fr](http://www.cartelblanchepartenaires.fr)

### Contact presse

Carte Blanche Partenaires • Lucile Gaillard – Responsable Communication

[lucile.gaillard@cartelblanchepartenaires.fr](mailto:lucile.gaillard@cartelblanchepartenaires.fr)

01 53 24 04 45 / 06 45 21 36 91